

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.  
ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.  
                  }    »    14    »    six mois.  
                  }    »    7 50   »   trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE, BULLIER et C<sup>o</sup>, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 7 janvier 1865.

### BULLETIN.

On assure, lisons-nous dans le *Bulletin de Paris*, que l'une des plus prochaines délibérations du conseil privé portera sur la question de désarmement.

Cette grande mesure qui produirait en France et en Europe une profonde et salutaire impression serait prise de concert avec plusieurs États, notamment l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Pour ce qui regarde notre pays, l'effectif militaire serait réduit d'environ 100,000 hommes. Mais les cadres réglementaires conserveraient leur situation actuelle et les hommes congédiés temporairement demeureraient, dans leurs foyers, à la disposition du ministre de la guerre. C'est suivant ces conditions également, que les autres États participeraient à la résolution pacifique dont l'initiative serait prise par le gouvernement de l'Empereur. Non seulement il ne sera rien changé à notre effectif maritime, mais on prétend que le conseil privé va être appelé à donner son avis sur une augmentation de crédit affectable à la construction et à la transformation de nos navires de guerre.

On écrit de Londres que la Banque d'Angleterre a éprouvé dans ces derniers jours, une assez forte réduction d'encaisse. C'est du reste ce qui arrive périodiquement à la fin et au commencement de chaque année.

On écrit de Turin qu'il est question d'un voyage du roi Victor-Emmanuel à Paris, dans le courant du mois de février. Le prince Napoléon, d'après la même source d'information, irait faire une visite au roi son beau-père, à Florence, et delà ils viendraient ensemble à Paris.

Le roi de Portugal a ouvert le 3 janvier la session des Cortès. La discours royal dit que le budget se soldera sans aucun découvert. Des projets seront présentés pour régler le commerce de vins et diverses questions douanières.

L'Europe, de Francfort, annonce que le parti réactionnaire prussien à la cour de Vienne ferait de grands efforts pour décider l'Empereur François-Joseph à rendre au comte de Rechberg la direction des affaires étrangères, aussitôt que la session parlementaire serait close. L'Europe prétend que S. M. François-Joseph serait loin de décourager ces tentatives.

Voici le résumé des dépêches de New-York : le bruit court que Braxton-Bragg est en marche avec un corps de 10,000 hommes pour attaquer l'armée de Sherman sur ses derrières.

Le *Courrier de Charleston* mentionne le bruit répandu dans cette ville, que Savannah aurait capitulé le 17.

Des télégrammes annoncent que le bombardement de Charleston va recommencer immédiatement. Le Congrès s'est ajourné au 5 janvier.

J. REBOUX.

Le *Moniteur*, publie le décret suivant :

Sur la proposition de notre garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ;  
Vu l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 18 germinal an X ;

Notre conseil d'Etat entendu,  
Avons décrété et décrétons ce qui suit :  
Art. 1<sup>er</sup>. La dernière partie de l'Encyclique donnée à Rome le 8 décembre 1864, commençant par les mots « *Hicce... litteris auctoritate nostra...* » et annonçant un jubilé universel pour 1865, est reçue et sera publiée dans l'Empire en la forme ordinaire.

Art. 2. La partie précitée de ladite Encyclique est reçue sans aucune approbation des clauses, formules ou expressions qu'elle renferme, lesquelles sont ou pourraient être contraires aux lois de l'Empire, ainsi qu'aux libertés, franchises et maximes de l'Eglise gallicane.

Art. 3. Ladite lettre Encyclique sera transcrite *in qua*, en latin et en français, sur les registres de notre conseil d'Etat ; mention de ladite transcription sera faite par le secrétaire général du conseil sur la pièce enregistrée.

Art. 4. Notre garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, est chargé de

l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.  
Fait au palais des Tuileries, le 5 janvier 1865.

Nous empruntons à la correspondance du *Moniteur*, en date de New-York, 20 décembre, les extraits suivants :

« On croit connaître maintenant le secret de l'expédition navale qui a quitté la forteresse Monroe le 13 de ce mois ; on lui donne pour destination Wilmington, dans la Caroline du Nord, et le bruit de la prise de cette place a même déjà couru à New-York. La flotte comprend 62 navires, dont 6 cuirassés ; elle porte 200 bouches à feu et 17,000 hommes de débarquement.

« La nouvelle de la victoire du général Thomas sur le général Hood est confirmée. Au lendemain de ce combat, les confédérés ont dû lever le siège de Nashville et se replier vers l'Alabama. D'après les correspondants des journaux de New-York, ce mouvement de retraite ressemblerait presque à une déroute. Thomas suivrait de près l'ennemi et lui enlèverait constamment des hommes, des canons et des munitions.

« Partout en ce moment la fortune semble sourire aux armes du Nord. Les bulletins du ministère de la guerre se succèdent rapidement et n'annoncent que des victoires. Aussi l'or a-t-il baissé hier à la Bourse de New-York de 15 pour cent en quelques heures.

« Par une proclamation en date de ce jour, le président Lincoln demande aux Etats du Nord un nouveau contingent de 300,000 hommes, pour combler les vides des armées fédérales, et pousser la guerre avec un redoublement de vigueur. C'est un coup assez rude porté aux espérances de ceux qui croyaient voir finir les hostilités après les succès de Sherman et de Thomas, et déjà la Bourse s'en émeut. »

On a dit de l'empire d'Autriche qu'il était une sorte de mosaïque où les différentes nationalités dont il se compose apportaient des éléments dont l'antagonisme n'était contenu que par une force de cohésion supérieure. « Le jour où le lien commun viendrait à faiblir sur un seul point, ajoutait-on, cette puissance, formée de parties hétérogènes, courrait risque de se dissoudre. » Eh bien ! ce qu'on a dit de l'Autriche on peut le dire également de

l'empire britannique ; lui aussi se compose d'une foule de possessions qui, disséminées sur toute la surface du globe, se détacheraient de la métropole, le jour où celle-ci cesserait d'étendre sur chacune d'elles un bras suffisamment vigoureux. Ce que nous faisons observer, ici, s'applique notamment aux provinces anglo-canadiennes qui non-seulement ont affecté, à plusieurs reprises, des prétentions séparatistes, mais qui, menacées par les convoitises d'un voisin puissant, ont failli amener l'Angleterre dans une lutte formidable contre les Etats-Unis. Tout récemment encore une éventualité de cette nature a été sur le point d'éclater, à la suite du différend survenu entre les autorités canadiennes et le cabinet de Washington, justement irrité de l'impunité momentanément accordée aux auteurs du coup de main exécuté à Saint-Albana par quelques partisans confédérés.

Une correspondance, adressée de Québec au *Moniteur*, témoigne, en nous entretenant longuement des préparatifs militaires ordonnés par lord Mouck, gouverneur général du Canada, de la gravité des appréhensions causées par les menaces du général Dix. 88,000 miliciens, tirés du haut et du bas Canada, ont été appelés immédiatement sous les armes et il n'a fallu rien moins que le désaveu donné par le président Lincoln à la partie de la proclamation du général Dix, ayant trait à la violation éventuelle du territoire britannique, pour écarter les dangers d'une collision.

« C'est sans doute pour répondre à cette preuve de bon vouloir du gouvernement des Etats-Unis, écrit le correspondant du *Moniteur*, que lord Mouck, par une proclamation publiée dans la *Gazette officielle* du 19 décembre, a accordé une récompense de 200 dollars à quiconque fournira une indication de nature à faire découvrir ou arrêter un ou plusieurs des prisonniers mis en liberté par le juge Coursel. »

Mais l'éventualité d'une collision n'est pas écartée définitivement et parmi les mesures sur lesquelles le Parlement canadien aura à statuer dans sa prochaine session, se présentent en première ligne le projet de Confédération et le bill pour l'armement et la défense du pays. C'est agir avec d'autant plus de prudence que « le voisin puissant » ne se piquera peut-être pas toujours d'autant de modération.

Pour extrait : J. REBOUX.

Les dernières informations au sujet de la situation de l'armée espagnole à Saint-Domingue ne sont pas de nature à faire espérer que la lutte, entre les insurgés et les forces de la métropole se termine de sitôt.

A la date des plus récentes correspondances on attendait à Porto-Rico des renforts pour combler les vides qui augmentent sans cesse dans l'armée espagnole de Saint-Domingue.

On commence à regarder l'abandon de la colonie comme une nécessité d'autant plus urgente, que la prolongation de la lutte pourrait compromettre, même à Porto-Rico, la situation des Espagnols.

L'insurrection prend tous les jours de nouvelles proportions et, à la suite de plusieurs coups de main couronnés de succès, elle a forcé les Espagnols à abandonner des points très importants tels que Guerra, Dos Elnos et Seybo.

### SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE

ET DE SES SUCCURSALES  
Le 5 janvier 1865, au matin.

ACTIF.	
Argent monnayé et lingots, à Paris et dans les succursales.	330.071.913 1/2
Effets échangés, à recevoir ce jour.	1,654,647 53
Portefeuille de Paris, dont 89,531,518 fr. 50 c. provenant des succursales.	359.616.362 85
Portefeuille des succursales, effets sur place.	330.512.897 »
Avances sur lingots et monnaies.	15.541.431 55
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.	4.846.984 »
Avances sur effets publics français.	15.390.300 »
Avances sur effets publics français dans les succursales.	8.473.150 »
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	27.364.300 »
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales.	17.852.300 »
Avances sur obligations du Crédit foncier.	545.500 »
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	368.600 »
Avances à l'Etat (convention du 12 juin 1857).	60.000.000 »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 8 JANVIER 1865

— N° 2 —

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR  
LA VICOMTESSE DE LERCHY.

### CHAPITRE PREMIER.

(Suite)

Il va de soit qu'au bal elle était fort entourée. Capricieuse comme la plupart des femmes gâtées par les succès, parfois elle prenait plaisir à ces hommages, parfois elle en paraissait excédée. Mais, ce soir-là, préoccupée, distraite, elle accorda la même valse à deux danseurs, ce qui faillit occasionner une querelle ; puis elle se trouva sans engagement pour le quadrille. Elle rougit de dépit et de confusion. Au même instant, quelqu'un s'approcha d'elle et lui demanda timidement :

« Mademoiselle, voulez-vous me faire l'honneur de danser avec moi ? »

C'était le duc d'Armentières. Clotilde tressaillit ; sa rougeur devint plus vive ; elle fit un mouvement comme pour se lever ; puis une réflexion l'arrêta, et elle répondit avec froideur :

« Je vous remercie, M. le duc ; j'ai résolu de me reposer pendant ce quadrille. D'ail-

leurs, nous n'arriverions plus à temps. Tous les couples sont placés.  
— Est-ce un reproche ? Je me présente bien tard, il est vrai ; mais vous m'excuserez, mademoiselle, quand vous saurez que, ne dansant jamais, je ne comptais pas...  
— Vous ne dansez jamais ! Vous me faisiez donc un sacrifice, par compassion de mon isolement ! En vérité, M. le duc, il est écrit que vous seriez partout ma providence !  
— Je n'ai pas cette prétention, mademoiselle, répondit assez sèchement Raymond, froissé du ton étrange de ces paroles. Permettez-moi donc de me retirer.  
— Mais, M. le duc, si ne nous dansons pas, nous pouvons causer, interrompit gaiement Clotilde, qui sentait qu'elle avait été trop loin et ne savait comment lui donner satisfaction sans se compromettre.  
La grave figure de Raymond s'éclaira tout à coup. Il prit place à côté de Clotilde avec un empressement manifeste, et la conversation s'engagea.  
Une polka succédait au quadrille. Alexis Maugin vint pour prendre Clotilde. Elle joua la surprise.  
« Je regrette, monsieur, dit-elle, qu'il y ait un malentendu entre nous. Je vous avais inscrit pour la contre-danse, et j'ai accordé cette polka à M. le duc d'Armentières.  
« Mais M. le duc ne danse pas, me semble-t-il, répliqua Maugin en regardant Raymond avec une curiosité quelque peu impertinente.  
— Je n'en revendique pas moins mes droits, dit Raymond, puisque mademoiselle trouve ma société supportable malgré l'infériorité de mes jambes. »  
Alexis se retira en saluant Clotilde d'un

air moqueur et en lançant au duc un coup d'œil méfiant, presque haineux.

Le lendemain dans la journée, les sons d'un piano touché par une main savante s'envolaient, par une fenêtre ouverte, de la chambre de Clotilde. A la croisée d'une autre chambre située un étage plus haut, Raymond d'Armentières écoutait évidemment. C'est que Mlle Erneville était une musicienne consommée, à disons mieux, c'était une artiste. Pour le moment, elle improvisait, et dans ses brillants accords éclatait toute l'ardeur, toute la fougue de sa nature enthousiaste. Elle faisait parler à son instrument une langue pleine de brûlante poésie. C'étaient tour à tour les épanchements de l'amour et de l'allégresse, les accents du triomphe ou les cris perçants de la douleur et du désespoir. Tousjours dithyrambe, jamais élégie, ses inspirations n'avaient rien de plaintif, de mélancolique ni de rêveur. On eût deviné, à l'entendre, une de ces personnes qui ne savent point pleurer et qui, dans les grandes émotions, ont des sanglots qui les suffoquent sans larmes qui les soulagent.

Sans être musicien, Raymond était fou de la musique. Celle de Clotilde l'enivrait ; mais il l'écoutait moins avec les oreilles qu'avec le cœur. Sur ces notes il mettait des paroles, et elles exprimaient si bien ses propres sentiments et ses propres impressions, elles éveillaient en lui tant d'écho qu'il tressaillait comme à un appel adressé à son âme par une autre âme. Longtemps encore après que le piano eut cessé de retentir, il resta immobile, l'oreille tendue, le regard perdu dans le vide, écoutant chanter dans sa tête cette belle musique qui s'était tue, mais que, lui, il

entendait toujours.

Au dîner, il fut, comme la veille, placé loin de Clotilde ; comme la veille aussi, il la regarda souvent. Mais, dans ces regards, il y avait quelque chose de plus recueilli et de plus ému, comme si l'âme et le talent qui venaient de lui être révélés mettaient à ses yeux, une auréole à cette beauté superbe. Était-ce une illusion, un effet involontaire des impressions puissantes qui vibraient encore en lui ? Ou bien Clotilde gardait-elle un reflet de l'inspiration de tout à l'heure ? Toujours est-il que Raymond lui trouva la physionomie plus expressive et plus intéressante.

Elle causait avec Alexis Maugin, ou plutôt c'était lui qui avait la parole, et elle prêtait l'oreille avec une attention inquiète et une émotion qui la faisait changer de couleur à chaque instant. Tout à coup elle tourna les yeux vers le duc ; leurs regards se rencontrèrent ; elle était fort pâle. Que s'était-il passé ? Une querelle d'amour ? Alexis avait si bien les allures d'un prétendant ! Mais alors, pourquoi ce coup d'œil à l'adresse de M. d'Armentières ? Bah !... c'était par hasard que les yeux de Clotilde s'étaient arrêtés un instant sur lui. « Et que m'importe d'ailleurs ? » se demandait-il.

Que m'importe ! Et cependant ce souvenir le poursuivait encore, tenace et inflexible, à l'heure où il entra au grand salon de l'établissement thermal. Clotilde n'y était pas ; il l'attendit longtemps en vain. Au moment où, en désespoir de cause, il allait se retirer, elle arriva avec son père, et tandis que M. Erneville se mêlait à un groupe d'hommes, elle prit place dans un petit cercle de dames. La comtesse de Clamenge et sa fille en étaient, Raymond s'approcha d'elles. D'abord la

conversation fut générale, mais M. d'Armentières n'y prit qu'une très-faible part ; il observait Mlle Erneville, qui déployait un entrain extraordinaire. Bientôt il devint lui-même l'objet des taquineries. « Oh le plaisant sur son air pensif. D'un ton mi-badin, mi-sérieux, il répondit :

« Hélas ! mesdames, c'est un grand défaut dans une société française que cette gravité orientale. Au régiment, on me reprochait comme ici mes habitudes taciturnes. Que voulez-vous ? Je ne suis plus assez jeune et surtout je suis trop paresseux pour changer.

— L'homme sage réfléchit beaucoup et parle peu, dit ironiquement Mlle Diane de Clamenge, que Raymond avait négligé d'une façon impardonnable pendant le dîner.

— Et l'homme amoureux rêve, soupire et ne parle pas du tout, ajouta Alexis Maugin, survenant à l'improviste et s'asseyant en face de M. d'Armentières.

— L'allusion est-elle à mon adresse ? demanda Raymond, qui le regarda fixement.

— Sans doute, M. le duc. N'est-ce pas pour vous marier que vous revenez en France ? »

Raymond pâlit, et ses lèvres se contractèrent sous ce même sourire dont l'amer-tume avait surpris Clotilde à leur première rencontre.

« De qui tenez-vous cela ? reprit-il froidement.

— De la rumeur publique. La veille de mon départ, j'ai oui dire à Paris que le duc d'Armentières allait épouser la fille du comte de Vignolle.

Une sombre rougeur envahit le visage de Raymond.

« Je suis fort obligé, dit-il, la voix

